

ASSOCIATION V.M.L

2 Ter Avenue de France
91300 MASSY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2023

PHILIPPE DELAHAYE
38 rue de la Convention
94270 – LE KREMLIN BICETRE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents de l'association,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES (V.M.L) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

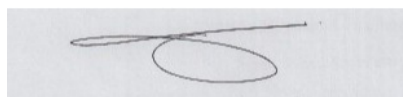
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au KREMLIN-BICÊTRE,
Le 2 mai 2024

Signé électroniquement le 02/05/2024 par
Philippe Delahaye

A stylized, handwritten signature in dark ink, consisting of a horizontal line that loops back and then curves downwards into a large, open loop.

Philippe DELAHAYE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	22 100	18 720
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	245 820	242 896
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		320
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 620	4 420
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	710 599	1 555 935
	Mécénats	249 101	28 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	35 000	70 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés	569 748	46 985
	Autres produits	2 273	13
Total des produits d'exploitation		1 837 261	1 967 289
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	191 318	180 068
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	317 964	340 112
	Aides financières	707 760	246 050
	Impôts, taxes et versements assimilés	27 320	27 651
	Salaires et traitements	282 732	277 732
	Charges sociales	118 834	117 758
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 998	1 393
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	210 101	830 396
	Autres charges	100	10
Total des charges d'exploitation		1 860 128	2 021 170
RESULTAT D'EXPLOITATION		(22 867)	(53 881)

Philippe DELAHAYE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

38, rue de la Convention

94270 LE KREMLIN BICETRE

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(22 867)	(53 881)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	37 972	6 627
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		37 972	6 627
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		37 972	6 627
RESULTAT COURANT avant impôts		15 105	(47 254)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		195
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			195
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	217	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 398	1 345
	Total des charges exceptionnelles	1 615	1 345
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 615)	(1 150)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		8 528	1 318
TOTAL DES PRODUITS		1 875 233	1 974 111
TOTAL DES CHARGES		1 870 271	2 023 834
EXCEDENT ou DEFICIT		4 962	(49 723)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			

Philippe DE LAHAYE
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Française des Commissaires aux Comptes
 38, rue de la Convention
 94270 LE KREMLIN BICETRE

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	34 426	22 114	12 312	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	85 513	80 636	4 877	4 051
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 122		9 122	8 587
	TOTAL (I)	129 061	102 750	26 311	12 638
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	33 742		33 742	45 977
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	67 115		67 115	62 973
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	52 660	16 121	36 539	8 733
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	811 181		811 181	
	DISPONIBILITES	729 467		729 467	1 942 504
	Charges constatées d'avance	26 886		26 886	25 993
	TOTAL (II)	1 721 050	16 121	1 704 930	2 086 181
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 850 112	118 871	1 731 241	2 098 819
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an				
	(3) dont à plus d'un an				

Philippe DELAHAYE

9 122

8 587

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

38, rue de la Convention

94270 LE KREMLIN BICETRE

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	151 585	151 585
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	628 870	678 593
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	42	42
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	4 962	(49 723)
	Total des fonds propres (situation nette)	785 459	780 497
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	785 459	780 497
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	527 733	887 380
	Total des fonds reportés et dédiés	527 733	887 380
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 041	64 791
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	99 839	92 851
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	260 168	273 300
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	418 049	430 942
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 731 241	2 098 819
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	4 962,10	(49 722,60)
	(1) Dont à moins d'un an	418 049	430 942
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
30, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Etats financiers au 31/12/2023

I- Présentation de l'association et faits caractéristiques

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Présentation de l'association et faits caractéristiques

I - Présentation de l'association

L'association VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, a été fondée le 21 mai 1990.

L'association a pour but:

1. de promouvoir la recherche médicale et scientifique sur les maladies lysosomales,
2. de sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics aux problèmes de guérison, de soins ou de prévention de ces maladies,
3. de promouvoir les traitements préconisés par le corps médical et scientifique,
4. d'apporter une aide matérielle, morale, technique aux malades et à leur famille, lutter pour l'accessibilité des logements et lieux publics,
5. de favoriser l'intégration des malades en les associant aux divers courants d'éducation populaire et culturelle.

Pour mener ses actions, l'association mobilise largement les énergies bénévoles. Elle développe également chaque année de multiples opérations de collecte de fonds auprès du public. A cet égard, son financement est totalement dépendant de la générosité du public (personnes physiques ou morales).

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris
38, rue de la Concorde
94270 LE KREMLIN BICÔTE

Etats financiers au 31/12/2023

II- Principe, règles et méthodes comptables

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 731 241** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 875 233** euros et un total **charges** de **1 870 271** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 962** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
36, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Règles et Méthodes Comptables

Projets de l'entité et Fonds Dédiés

- Le projet de l'entité est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'Association pour réaliser l'objet social. Le projet de l'entité est affecté en réserves libres : compte 1068... autres réserves (dont réserves pour projet de l'entité) .
- Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent , à la clôture de l'exercice, la partie des ressources , affectée par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Méthodes comptables appliquées et changements de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Il n'y a pas de stock ni d'en cours au 31 décembre 2023.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagements de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 37 174 €.

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les hypothèses pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans
- Modalités de calcul conformes à la convention collective des Centres Sociaux et Socioculturels
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel faible
- Critère d'actualisation : 4.60 %
- Taux de charges fiscales et sociales : 45% selon le mode de départ.

Ce montant n'est pas comptabilisé.

Règles et Méthodes Comptables

Valorisation du bénévolat

Le recours aux activités bénévoles est intrinsèque à l'association. Il revêt de très nombreuses formes, tant dans leur nature que dans leur durée. Dans le souci de mettre en valeur l'apport primordial de cette ressource, VML a mis en place un outil de suivi et d'évaluation du temps ainsi consacré. La mesure retenue est le jour/homme. Par dérogation au règlement ANC n°2018-06, une valorisation financière de cette estimation est trop aléatoire pour être retenue en comptabilité. En matière d'interprétation, il apparaît en outre plus pertinent de comparer la volumétrie en jour/homme des activités salariées et bénévoles.

Evaluation de la contribution bénévole (en jour/homme) en 2023

Nature des actions	Missions relevant des fonctions électives	Actions relevant des missions sociales	Opération de collecte de fonds et de gestion
Nombre de jours/homme consacrés	75,00	309,50	1 768,00

Au total, le nombre de jours/homme consacré par les bénévoles à Vaincre les Maladies Lysosomales s'élève à 2 152,50 (pour 2 250 en 2022). Il n'est pas évalué dans ce résultat la contribution bénévole des experts scientifiques et médicaux intervenant dans l'évaluation des projets de recherche déposés à VML pour financement.

Comparés aux 1 152 jours ouvrés salariés travaillés, les 2 152,50 jours/bénévoles indiquent l'importance de cette ressource et soulignent si besoin en était le caractère associatif de Vaincre les Maladies Lysosomales.

Le secteur lucratif

Selon les dispositions de la Direction Générale des Impôts, l'activité développée autour de l'opération « chocolat » est soumise aux impôts commerciaux. Il existe donc pour VML un secteur fiscal distinct.

Etats financiers au 31/12/2023

III- Informations relatives au bilan et au compte de résultat

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	19 914		14 512			34 426
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 914		14 512			34 426
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal, agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	43 889					43 889
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	39 001		2 624			41 625
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		82 890		2 624			85 513
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 587		535			9 122
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 587		535			9 122
TOTAL		111 391		17 671			129 061

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	19 914	2 200		22 114
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 914	2 200		22 114
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	43 889			43 889
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	34 950	1 798		36 747
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		78 838	1 798		80 636
TOTAL		98 753	3 998		102 750

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	{ incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	14 723	1 398		16 121
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 723	1 398		16 121
TOTAL GENERAL		14 723	1 398		16 121
Dont dotations et reprises { -d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 398		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 122	9 122	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	67 115	67 115	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	16 242	16 242	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 418	1 418	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	35 000	35 000	
	Charges constatées d'avance	26 886	26 886	
TOTAL DES CREANCES		155 782	155 782	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	58 041	58 041		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	37 723	37 723		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 335	41 335		
	Impôts sur les bénéfices	8 528	8 528		
	Taxes sur la valeur ajoutée	241	241		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 013	12 013		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	260 168	260 168		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		418 049	418 049		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris
 33, rue de la Convention
 94270 LE KREMLIN BICETRE

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		339 478
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 223
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	15 223	
Dettes fiscales et sociales		64 519
CONGES A PAYER	37 723	
CHARGES SOCIALES S.C.A P.	21 712	
FORMATION CONTINUE	5 084	
Autres dettes		259 736
SUBV ET BOURSES A PAYER	259 736	

Philippe DELAHAYE
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris
 38, rue de la Convention
 94270 LE KREMLIN BICETRE

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			26 886
Loyer 1er Trimestre	01/01/2024 31/03/2024	12 983	
Assurance	01/01/2024 31/12/2024	709	
EUDONET	01/01/2024 31/12/2024	8 474	
QUADIENT	01/01/2024 31/12/2024	4 373	
DALLOZ	01/01/2024 31/12/2024	347	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			26 886

Philippe DELAHAYE
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris
 30, rue de la Concorde
 94270 LE KREMLIN BICETRE

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Philippe DELAHAYE
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris
 38, rue de la Convention
 94270 LE KREMLIN BICETRE

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	151 585				151 585
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	678 593	(49 723)			628 870
Autres réserves					
Report à nouveau	42				42
Excédent ou déficit de l'exercice	(49 723)	49 723	4 962		4 962
Situation nette	780 497		4 962		785 459
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	780 497		4 962		785 459

Philippe DELAHAYE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Comptes
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Tableau Réserve Projet de l'Entité

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE					
Intitulé des projets	Montant début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation résultat)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement)	Montant fin exercice
Projet de l'entité Recherche	307 334		49 722,60		257 611,49
Projet de l'entité Action Sociale	30 000				30 000
TOTAL	337 334		49 722,60		287 611,49

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Variation des Fonds Reportés

Fonds reportés clôture 31/12/2022	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2023
--------------------------------------	--------	-------------	--------------------------------------

Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
DONS DEDIES RECHERCHE MPS III (B							
DONS DEDIES RECHERCHE MPS III (C	880 380	210 101	567 748			522 733	
DONS DEDIES RECHERCHE MPS II							
DONS DEDIES SOCIAL	7 000		2 000			5 000	
TOTAL	887 380	210 101	569 748			527 733	

Philippe DELAHAYE
 Commissaire aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Paris
 39, rue de la Convention
 94270 LE KREMLIN BICETRE

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
Professions intermédiaires			
Employés		2	
Ouvriers			10
TOTAL		6	10

L'effectif moyen externe correspond à la volumétrie du bénévolat 2023 (2 152,50 jours/hommes), rapportée au nombre de jours moyens effectués par un salarié (218 jours/an).

SOMMAIRE CER

Annexe du Compte d'emploi des Ressources

Tableau d'affectation 2023

C E R 2023-2022

C R O D 2023

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Commission Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Compte d'emploi ressources

ANNEXE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2020 (CER)

I. MÉTHODE D'ÉLABORATION DU CER

Le CER est réalisé en conformité avec la loi n°91-772 du 7 août 1991 Art 432-17. Les modalités de sa présentation sont en cohérence avec le nouveau règlement comptable n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

II. FORME DU TABLEAU

Le CER comporte cinq rubriques dont le détail est précisé par l'arrêté du 22 mai 2019 fixant les modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel public à la générosité :

- Les ressources par origine ;
- Les emplois par destination ;
- Les ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés ;
- Les contributions volontaires en nature ;
- Les fonds dédiés liés à la générosité du public.

Le CER est issu du compte de résultat par origine et destination (CROD)

III. MODALITÉS DE PASSAGE DES COMPTES ANNUELS AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER est réalisé à partir du compte de résultat par origine et destination (CROD). Ce dernier est établi à partir d'une balance analytique.

RÉALISATION DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

III.1 Détermination des coûts directs

Les coûts directs correspondent aux coûts qui disparaîtraient si l'action à leur origine n'était pas effectuée. Il s'agit de charges rattachables sans ambiguïté à des emplois. La répartition s'effectue en fonction de la comptabilité analytique par destination pour les emplois directs.

III.2 Détermination des coûts indirects

Ils concernent principalement l'affectation des charges de fonctionnement entre les activités.

Les charges de fonctionnement du siège font l'objet d'une répartition entre les différents secteurs d'activités et missions selon des règles d'affectation préétablies. Cette répartition est effectuée selon les

Philippe DELAHAYE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Compte d'emploi ressources

clés suivantes :

- charges de personnel, incluant les charges patronales et fiscales : l'affectation est basée sur un outil de suivi des temps quotidien individuel.
- charges de fonctionnement et amortissements à répartir : la répartition est effectuée selon le pourcentage de temps de l'ensemble du personnel affecté à chaque activité et mission sur la durée d'utilisation ou de consommation de la charge.

III.3 Affectation des ressources aux emplois

- Dans un premier temps, des affectations directes de ressources et d'emplois sont effectuées.
- Dans un second temps :
 - le solde des missions sociales est financé exclusivement par les ressources collectées auprès du public
 - les soldes des frais de recherche de fonds et de frais de fonctionnement sont financés par les ressources collectées auprès du public à hauteur du poids des ressources issues de la générosité publique non affectées par les donateurs sur l'ensemble des ressources de l'association libres d'affectation.
- Cas particulier des emplois liés à l'opération LysoSolidarité

La principale opération de collecte de fonds de l'association concerne l'opération LysoSolidarité. Cette initiative a pour particularité d'être adossée à une vente de produits de Noël. En accord avec les dispositions de l'administration fiscale, l'opération est conditionnée à la dissociation physique de l'achat et du don pour les participants. Pour l'association, une comptabilité analytique permet d'identifier un secteur lucratif (vente) et un non lucratif (don).

La marge brute de cette opération (produits de la vente – prix d'achat des produits) doit permettre de financer totalement les frais de gestion de cette opération. Dans l'éventualité d'une insuffisance de financement, la différence serait couverte provisoirement par les fonds propres de l'association. A l'inverse, si un produit résiduel apparaît, le montant est affecté au financement des frais de fonctionnement, et notamment de l'impôt sur les bénéfices consécutifs de cette opération.

IV. LIBELLÉ ET CONTENU DES RUBRIQUES DU CER

Le CER reprend les rubriques du CROD pour la partie des ressources issues de la générosité du public et de leurs emplois.

IV.1 Emplois par destination

>Contenu des missions sociales

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Compte d'emploi ressources

Les différentes missions sociales correspondent à la déclinaison de l'objet social. Elles sont au nombre de trois :

- **Scientifique/Médicale** : financement de la recherche, formation et information des professionnels des secteurs médical et paramédical, réalisation de supports d'information spécialisée, organisation de réunions d'information spécialisée pour les adhérents, action de revendication auprès des Pouvoirs Publics, laboratoires pharmaceutiques et sociétés de biotechnologie,...

- **Aide et soutien** : prestations apportées auprès des patients, de leurs familles et aidants, organisation de réunions d'information et de soutien, aide financières directes, prise en charge de dépenses non prises en compte par d'autres organismes...

- **Sensibilisation du public** : opérations visant à sensibiliser sur les maladies lysosomales et l'action de l'association auprès des personnes concernées directement par la maladie, du corps médical et du grand public...

>Contenu des frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public : frais d'appel et de traitement des dons (dont reçus fiscaux), legs et autres libéralités.

Frais de recherche des autres fonds privés : charges correspondant à l'organisation et la gestion de l'opération LysoSolidarité et autres activités marchandes.

Charges liées à la recherche de mécénats.

>Contenu des frais de fonctionnement

Ils comprennent les frais qui ne sont pas inclus dans les deux rubriques précédentes. Ils correspondent principalement aux :

- frais de gestion, qui regroupent les coûts de structures et des services administratifs du siège,
- impôts et taxes qui ne sont pas directement attribuables aux coûts de personnel.

Par ailleurs, les dotations aux provisions et dépréciations sont renseignées (si dotation ou reprise).

IV.2 Ressources par origine

Cotisations sans contrepartie : cotisations annuelles des adhérents

Dons, legs et mécénat

Autres ressources liées à la générosité du public : produits en numéraire reçus à l'occasion des manifestations grand public organisés par l'association, la marge brute de l'opération LysoSolidarité (vente de produits – prix d'achat des produits) et la participation des adhérents aux manifestations et autres initiatives de l'association (week-end dédiés, séjours été...).

IV.3 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Ces ressources sont comprises hors fonds dédiés. Le solde des ressources collectées auprès du public non

Philippe DELAHAYE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Compte d'emploi ressources

affectées et non utilisées en début d'exercice correspond au solde établi sur le CER 2022 au 31 décembre 2022.

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

TABLEAU D'AFFECTATION DIRECT DES EMPLOIS DE RESSOURCES COLLECTEES EN 2023

Financement direct ressources collectées auprès du public		Financement direct autres ressources							Affectation selon ratio de ressources GP (1) e=dXRatio	Affectation emploi de collectés auprès du GP (1) 2023		
Emploi de 2023 a	Fonds dédiés b		Dons affectés b	Part. adhérents	Subv. Publique	c					Autres pdts	Solde emplois à financer d=a-b-c
1. MISSIONS SOCIALES												
1.1 Réalisées en France												a-c
Actions réalisées directement	472 908			0	2 620						470 288	4
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	140 000		10 000								130 000	1
1.2 Réalisées à l'étranger	0											
Actions réalisées directement												
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	567 660	567 660								0		5
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS												
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	50 225								0	50 225	47 843	b+e
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	58 544								54 502	4 043	3 851	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions ou autres concours publics	0											
	170 986					22 100	37 972	2 273	0	108 641	103 490	1
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT												
		567 660	10 000	0	2 620	22 100	37 972	2 273	54 502	763 196	155 184	1 3
TOTAL												

(1) ratio d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Ressources issues de la générosité du public 2023	=	861 200	Hors dotation sur fonds dédiés
Total des ressources de l'association libres de ressources 2023	=	904 065	Hors reprises sur fonds dédiés
R	=	95,26%	

Origines et répartitions des subventions
Subventions publiques: 2620 €. Origine: CCAS, CPAM. Elles sont attribuées sur des actions de soutien aux familles. Affectation 100 % en missions sociales.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	2023	2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	2023	2
1. MISSIONS SOCIALES			1-RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	1 177 949	712 801	1.1 Cotisations sans contrepartie	22 100	
Actions réalisées directement	470 288	467 801			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	140 000	149 000	1.2 Dons, legs et mécénat	914 797	1 5
1.2 Réalisées à l'étranger			Dons manuels		
Actions réalisées directement			Legs, donations et assurances-vie	0	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	567 660	96 000	Mécénat	74 000	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	51 694	101 318			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	47 843	46 936			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	3 851	54 382	1.3 Autres ressources: liés à la générosité du public	60 405	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	103 490	146 381			
I. TOTAL DES EMPLOIS	1 333 133	960 499	I. TOTAL DES RESSOURCES	1 071 301	1 7
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			3. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5. REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	210 101	830 396	4. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	569 748	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	97 816		DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 641 049	1 790 895	TOTAL	1 641 049	1 7
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	785 262	7
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-)		
			Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	97 816	
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	883 078	7

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

COMPTÉ DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

2023

CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL 2023	Dont générosité du public	PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL 2023
1. MISSIONS SOCIALES	1 180 569	1 177 949	1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1 071 301
1.1 Réalisées en France	612 908	610 288	1.1 Cotisations sans contrepartie	22 100
Actions réalisées directement	472 908	470 288	1.2 Dons, legs et mécénat	914 797
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	140 000	140 000	Dons manuels	0
1.2 Réalisées à l'étranger	567 660	567 660	Legs, donations et assurances-vie	74 000
Actions réalisées directement			Mécénat	60 405
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	567 660	567 660	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	108 769	51 694	2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	50 225	47 843	2.1 Colisation avec contrepartie	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	58 544	3 851	2.2 Parrainage des entreprises	
2.3 Charges liées à la recherche de subv ou autres concours publics	0	0	2.3 Contribution financière sans contrepartie	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	170 986	103 490	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	40 245
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DOTATIONS	0	0	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 620
6. IMPOT SUR LES BÉNÉFICES	8 528	0	4. REPRISE SUR PROVISIONS ET DOTATIONS	0
7. REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	210 101	210 101	5. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	569 748
TOTAL	1 678 952		TOTAL	1 683 914
RESULTAT (DEFICIT/)(EXCÉDENT)	4 962	97 816		

CHARGES PAR DESTINATION	2023	2022	PRODUITS PAR ORIGINE	2023	2022
1. MISSIONS SOCIALES	1 180 569	717 541	1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1 071 301	1 735 803
1.1 Aider et soutenir	253 007	71 153	1.1 Cotisations sans contrepartie	22 100	18 720
1.2 Favoriser la recherche	707 660	245 000	1.2 Dons, legs et mécénat	914 797	1 549 180
1.3 Améliorer la prise en charge médicale	95 165	85 019	Dons manuels	0	0
1.4 Sensibiliser et faire connaître	124 736	116 369	Legs, donations et assurances-vie	74 000	93 000
			Mécénat	60 405	74 903
			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	108 769	112 925	2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	50 225	54 881	2.1 Colisation avec contrepartie		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	58 544	58 045	2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Charges liées à la recherche de subv ou autres concours publics			2.3 Contribution financière sans contrepartie		
			2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	40 245	6 835
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	170 986	181 587	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 620	4 420
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DOTATIONS	0	0	4. REPRISE SUR PROVISIONS ET DOTATIONS	0	0
6. IMPOT SUR LES BÉNÉFICES	8 528	1 318	5. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	569 748	46 985
7. REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	210 101	830 396	TOTAL	1 683 914	1 794 044
TOTAL	1 678 952	1 843 766			
RESULTAT (DEFICIT/)(EXCÉDENT)	4 962	-49 723			

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE